Dernière mise à jour : septembre 2019

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Cible 3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus

Indicateur 3.2.1: Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Informations institutionnelles

Organisation(s):

Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)

Concepts et définitions

Définition:

La mortalité des moins de cinq ans est la probabilité qu'un enfant né au cours d'une année ou d'une période donnée décède avant d'atteindre l'âge de cinq ans, si elle est soumise aux taux de mortalité par âge de cette période, exprimée pour 1000 naissances vivantes

Concepts:

Le taux de mortalité des moins de cinq ans tel que défini ici n'est pas, à proprement parler, un taux (c'est-à-dire le nombre de décès divisé par le nombre de personnes à risque pendant une certaine période de temps), mais une probabilité de décès dérivée d'une table de survie et exprimée en taux pour 1000 naissances vivantes.

Justification:

Les taux de mortalité des jeunes enfants sont un indicateur clé de la santé et du bien-être des enfants et, plus largement, du développement social et économique. Il s'agit d'un indicateur de santé publique étroitement surveillé car il reflète l'accès des enfants et des communautés aux interventions sanitaires de base telles que la vaccination, le traitement médical des maladies infectieuses et une nutrition adéquate.

Méthodologie

Méthode de calcul:

Page: 1 of 4

Les estimations du Groupe interinstitutions des Nations unies pour l'estimation de la mortalité infantile (IGME de l'ONU) sont dérivées de données nationales provenant de recensements, d'enquêtes ou de systèmes d'état civil. L'IGME n'utilise aucune covariable pour établir ses estimations. Il applique seulement une méthode d'ajustement de courbe aux données empiriques de bonne qualité pour dériver des estimations de tendance après évaluation de la qualité des données. Dans la plupart des cas, les estimations de l'IGME sont proches des données sous-jacentes. L'IGME vise à minimiser les erreurs pour chaque estimation, à harmoniser les tendances dans le temps et à produire des estimations actualisées et correctement évaluées. L'IGME applique le modèle bayésien de réduction du biais des splines B aux données empiriques afin d'obtenir des estimations de tendance de la mortalité des moins de cinq ans pour tous les pays. Voir les références pour plus de détails.

Pour les données sous-jacentes mentionnées ci-dessus, les méthodes les plus fréquemment utilisées sont les suivantes :

Enregistrement à l'état civil : Le taux de mortalité des moins de cinq ans peut être calculé à partir d'une table de mortalité abrégée à période standard en utilisant les décès par âge et les chiffres de population à mi-année des données d'enregistrement à l'état civil pour calculer les taux de mortalité, qui sont ensuite convertis en probabilités de décès par âge.

Recensements et enquêtes: Une méthode indirecte est utilisée, basée sur un historique sommaire des naissances, une série de questions posées à chaque femme en âge de procréer pour savoir combien d'enfants elle a déjà mis au monde et combien sont encore en vie. La méthode Brass et des modèles de tables de survie sont ensuite utilisées pour obtenir une estimation des taux de mortalité des moins de cinq ans et de mortalité infantile. Les recensements comprennent souvent des questions sur les décès dans les ménages au cours des 12 derniers mois, qui peuvent être utilisées pour calculer les estimations de la mortalité.

Enquêtes : Une méthode directe est utilisée, basée sur un historique complet des naissances, une série de questions détaillées sur chaque enfant qu'une femme a mis au monde au cours de sa vie. Les estimations de la mortalité néonatale, post-néonatale, infantile, juvénile et des moins de cinq ans peuvent être dérivées du module d'historique complet des naissances.

Traitement des valeurs manquantes :

• Au niveau du pays :

Les estimations de l'IGME de l'ONU sont basées sur des données empiriques sous-jacentes. Si les données empiriques se réfèrent à une période de référence antérieure à l'année de fin de la période pour laquelle les estimations sont communiquées, l'IGME extrapolera les estimations à période de fin d'année commune. L'IGME n'utilise aucune covariable pour calculer les estimations.

• Aux niveaux régional et mondial :

Pour construire des estimations globales de la mortalité des moins de cinq ans avant 1990, des moyennes régionales des taux de mortalité ont été utilisées pour les années-pays pour lesquelles des informations manquaient, et ont été pondérées par la population respective de l'année-pays.

Agrégats régionaux :

Les estimations mondiales et régionales des taux de mortalité des moins de cinq ans sont obtenues en additionnant le nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans dans chaque pays, estimé par l'IGME des Nations Unies, et le nombre de naissances dans chaque pays colligé par la Division de la population des Nations Unies, sur la base d'une approche par cohorte de la semaine de naissance.

Sources de données

Description:

Des estimations représentatives de la mortalité infantile au niveau national peuvent être obtenues à partir de différentes sources, notamment l'état civil et les enquêtes par échantillonnage. Les sites de surveillance démographique et les données hospitalières sont exclus car ils sont rarement représentatifs. La source de données privilégiée est un système d'état civil qui enregistre les naissances et les décès en continu. Si l'enregistrement est complet et que le système fonctionne efficacement, les estimations qui en résultent seront précises et livrées en temps opportun. Toutefois, de nombreux pays ne disposent pas de systèmes d'enregistrement de l'état civil qui fonctionnent bien. Dans ces cas, les enquêtes sur les ménages, telles que les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) soutenues par l'UNICEF, les enquêtes démographiques et sanitaires (DHS) soutenues par l'USAID et les recensements périodiques de la population sont devenus les principales sources de données sur la mortalité des moins de cinq ans. Ces enquêtes interrogent les femmes sur la survie de leurs enfants, et ce sont ces rapports qui fournissent la base des estimations de la mortalité infantile pour une majorité de pays à faible et moyen revenu. Cependant, ces données sont souvent sujettes à des erreurs d'échantillonnage ou/et de non-échantillonnage, qui peuvent être importantes.

Enregistrement de l'état civil

Les données de l'état civil sont la source de données privilégiées pour l'estimation de la mortalité des moins de cinq ans, infantile et néonatale. Le calcul des taux de mortalité des moins de cinq ans et de mortalité infantile à partir des données de l'état civil est effectué à partir d'une table de mortalité abrégée sur une période standard. Pour les données d'état civil (avec les données disponibles sur le nombre de décès et les populations en milieu d'année), des observations annuelles ont été initialement construites pour toutes les années d'observation dans un pays.

Données du recensement de la population et des enquêtes sur les ménages

La majorité des données d'enquête se présentent sous deux formes : l'historique complet des naissances (FBH), qui demande aux femmes la date de naissance de chacun de leurs enfants, si l'enfant est encore en vie et, si ce n'est pas le cas, l'âge au décès ; et l'historique sommaire des naissances (SBH), qui demande aux femmes uniquement le nombre de leurs enfants nés et le nombre de ceux qui sont morts (ou l'équivalent du nombre encore en vie).

Processus de collecte :

Pour la mortalité des moins de cinq ans, l'UNICEF et l'IGME (Inter-agency Group for Child Mortality Estimation) des Nations unies compilent des données provenant de toutes les sources disponibles, y compris les enquêtes sur les ménages, les recensements, les données d'état civil, etc. L'UNICEF et l'IGME de l'ONU compilent ces données lorsqu'elles sont disponibles publiquement et procèdent ensuite à une évaluation de la qualité des données. L'UNICEF recueille également des données par l'intermédiaire de ses bureaux nationaux en contactant ses homologues nationaux. L'IGME recueille également les données d'état civil communiquées à l'OMS par les ministères de la santé ou d'autres organismes compétents.

Des ajustements aux données empiriques sont effectués dans les milieux à forte prévalence du VIH pour tenir compte de la sous-déclaration de la mortalité des moins de cinq ans due à la disparition des mères dans les données d'enquête. L'IGME applique ensuite une méthode d'ajustement de la courbe à ces données empiriques pour obtenir ses estimations tendancielles du taux de mortalité des moins de cinq ans. Parce que les décès lors d'une crise sont difficiles à saisir dans les données d'enquête sur les ménages ou de recensement, l'IGME ajuste les estimations pour la mortalité par crise.

Ensuite, l'IGME mène une consultation annuelle dans le pays en envoyant ses estimations, les données empiriques utilisées pour obtenir ces dernières, et des notes méthodologiques aux bureaux nationaux de statistiques et aux ministères de la santé ou aux agences concernées pour obtenir une rétroaction sur les estimations et les données empiriques. Ces derniers examinent ces estimations et données empiriques, envoient des commentaires et parfois fournissent des données empiriques supplémentaires.

Pour accroître la transparence du processus d'estimation, l'IGME de l'ONU a développé un portail web sur la mortalité infantile : CME (www.childmortality.org). Il comprend toutes les données disponibles et présente des estimations pour chaque pays. Une fois les nouvelles estimations finalisées, le CME sera mis à jour pour refléter toutes les données disponibles et les nouvelles estimations.

Calendrier

Collecte de données :

La base de données sous-jacente de l'IGME de l'ONU est constamment mise à jour chaque fois que de nouvelles données empiriques sont disponibles.

Diffusion des

données:

Une nouvelle série d'estimations de l'IGME de l'ONU sera publiée en 2020. En général, la date de diffusion est fixée au mois de septembre.

Fournisseurs de données

Le Bureau national des statistiques ou le ministère de la Santé sont principalement impliqués dans la production de données sur la mortalité des moins de cinq ans au niveau national.

Compilateurs de données

UNICEF

Indicateurs connexes en date de février 2020

3.2.2 : Taux de mortalité néonatale